Insee Première



N° 1524

Novembre 2014

Les immigrés récemment arrivés en France Une immigration de plus en plus européenne

De 2004 à 2012, 200 000 immigrés sont entrés chaque année, en moyenne, sur le territoire français. Compte tenu des décès et des départs, la population immigrée a crû en moyenne de 90 000 personnes par an. Début 2013, elle représente 8,8 % de la population française. De 2004 à 2009, les entrées en France sont restées stables, puis ont augmenté, de 2009 à 2012, en raison essentiellement de l'afflux d'Européens.

Le profil des immigrés qui entrent chaque année en France évolue au cours de la dernière décennie. La part des femmes continue d'augmenter, dans la lignée d'un mouvement datant du milieu des années 1970. Celle des personnes originaires d'Europe se renforce : près de la moitié des immigrés entrés en France en 2012 sont nés dans le continent contre un tiers dix ans auparavant. L'immigration d'origine européenne est majoritairement portugaise, britannique, espagnole, italienne ou allemande. Depuis 2008, malgré la hausse du niveau de diplôme, la part des immigrés déclarant occuper un emploi l'année de leur arrivée en France est stable. Elle varie toutefois fortement selon le pays d'origine. Six nouveaux migrants sur dix vivent en famille l'année de leur arrivée en France, qu'ils aient migré ensemble ou rejoint un membre de leur famille précédemment installé.

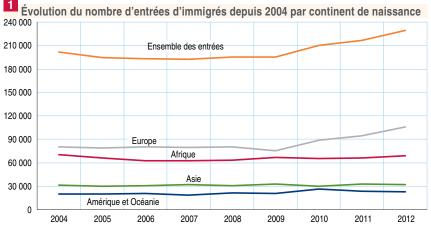
Chantal Brutel, cellule Statistiques et études sur l'immigration, Insee

Début 2013, 5,8 millions d'immigrés (définitions) vivaient sur le territoire français, soit 8,8 % de la population résidant en France. C'est 800 000 de plus qu'en 2004; ils représentaient alors 8,0 % de la population.

L'augmentation de la population immigrée résulte des entrées sur le territoire (flux

d'immigration), diminuées des décès et des sorties du territoire. Chaque année, en moyenne, entre 2004 et 2012, 200 000 immigrés sont arrivés en France (soit 0,3 % de la population), 50 000 sont décédés et 60 000 ont quitté le territoire, par exemple à la fin de leurs études ou de leur séjour professionnel en France. Les

et flux d'entrées sont plus importants dans les pays de l'OCDE (0,6 % de la popula2, tion). De 2009 à 2012, le nombre d'entrées d'immigrés augmente après une période de stabilité (2004-2009). Courant 2012, 230 000 immigrés sont arrivés en France, soit 28 000 de plus qu'en 2004 (figure 1). De 2004 à 2012, le flux d'immigration a augmenté au rythme moyen de 1,6 % par an, soit autant que dans l'ensemble des pays de l'OCDE.



Champ: France.

Source : Insee, enquêtes annuelles de recensement de 2005 à 2013.

Une immigration de plus en plus européenne

Parmi les immigrés entrés en France en 2012, près d'un sur deux est né dans un pays européen et trois sur dix dans un pays africain (*figure 2*). L'immigration d'origine européenne est majoritairement portugaise, britannique, espagnole, italienne ou allemande. Ces cinq pays représentent 57 % des entrées d'immigrés nés en Europe et un quart de l'ensemble des entrées en 2012. Les



nouveaux immigrés d'origine africaine viennent quant à eux pour moitié des pays du Maghreb. Enfin, les nouveaux immigrés nés en Chine (3 % des entrées en 2012) sont presque aussi nombreux que ceux nés en Allemagne.

Entre 2009 et 2012, le nombre d'entrées d'Européens a progressé fortement, de 12 % par an en moyenne; cette hausse explique l'essentiel de celle du nombre total d'entrées (figure 1). Plus de la moitié de l'augmentation des entrées d'Européens est imputable à trois pays qui ont déjà connu par le passé des vagues d'émigration importantes vers la France: le Portugal, l'Espagne et l'Italie. En particulier, le nombre de nouveaux immigrés espagnols et portugais a doublé ou presque sur la période, conséquence de la crise économique qui touche leur pays.

Toujours entre 2009 et 2012, le nombre d'immigrés arrivés en France en provenance d'Afrique a augmenté légèrement (+ 1 % par an, en moyenne). La hausse est portée par les entrées d'immigrés originaires du Maroc ou de Tunisie (+ 2,4 % et + 2,9 % par an), tandis que celles en provenance d'Algérie diminuent (– 2,6 % par an). Moins nombreuses, les entrées d'immigrés natifs d'Amérique et d'Océanie augmentent de 4 % en moyenne par an et celles des Asiatiques reculent légèrement (– 1 % par an).

Une immigration européenne un peu plus âgée

Début 2012, l'âge moyen des immigrés vivant en France est de 45 ans, contre 40 ans pour l'ensemble de la population résidant en France. Les nouveaux immigrés

arrivés en 2012 sont bien plus jeunes puisque leur âge moyen est de 28 ans ; la moitié d'entre eux sont âgés de 19 à 36 ans à leur arrivée. Hommes et femmes immigrés ont à peu près les mêmes âges à leur entrée en France. L'immigration en provenance d'Europe survient à des âges un peu plus élevés que pour les autres continents; notamment, un immigré sur quatre originaire de Belgique entre en France au-delà de 49 ans et un sur quatre originaire du Royaume-Uni au-delà de 56 ans (figure 3). L'immigration asiatique est plus jeune : un immigré sur deux en provenance d'Asie arrive en France entre 20 et 33 ans; en particulier, un sur deux originaire de Chine arrive âgé de 20 à 26 ans.

Toutes origines confondues, 17 % des immigrés entrés en France en 2012 sont âgés de moins de 16 ans.

Une immigration asiatique très féminine

Jusqu'au milieu des années 1970, les flux d'immigration étaient majoritairement masculins, concourant à combler les besoins de main d'œuvre ; les femmes représentaient alors 44 % des flux d'immigration. En 1974, un frein est mis à l'immigration de main d'œuvre non qualifiée; les migrations familiales, qui sont majoritairement composées de femmes venant rejoindre leur conjoint, prennent alors une part croissante dans les flux : les femmes représentent alors 58 % des flux d'entrée. De plus, à partir du milieu des années 1980, les femmes migrent de plus en plus souvent pour d'autres raisons que familiales, par exemple pour trouver un emploi en adéquation avec leur diplôme ou pour suivre des études (bibliographie). Ces évolutions affectent les flux d'entrées durant plusieurs décennies, si bien que les femmes sont désormais majoritaires dans la population immigrée, particulièrement entre 20 et 30 ans (figure 4).

Par ailleurs, entre 2004 et 2009, la part des femmes parmi les entrées d'immigrés variait peu selon le continent de naissance. Depuis, un écart apparaît entre les immigrés originaires d'Asie et d'Europe : parmi les entrées en 2012, 59 % des immigrés originaires d'Asie sont des femmes contre 51 % de ceux originaires d'Europe (*figure 2*). La situation de l'Asie s'explique principalement par la forte immigration féminine d'origine chinoise.

Des nouveaux arrivants de plus en plus diplômés

63 % des immigrés entrés en France en 2012 sont au moins titulaires d'un diplôme de niveau baccalauréat ou équivalent et un quart est sans diplôme (*figure 5*). Parmi les pays contribuant le plus à l'immigration, les moins diplômés sont les ressortissants du Portugal et de la Turquie (respectivement 56 % et 57 %). À l'inverse, plus d'un immigré sur deux en provenance des États-Unis, de Chine, d'Espagne, d'Italie ou de Russie possède un diplôme supérieur.

Entre 2004 et 2012, toutes origines confondues, la part des immigrés ayant un diplôme au moins équivalent au baccalauréat a augmenté de 7 points, dont 2 points entre 2009 et 2012. Les immigrés en provenance d'Asie expliquent 55 % de la progression d'ensemble depuis

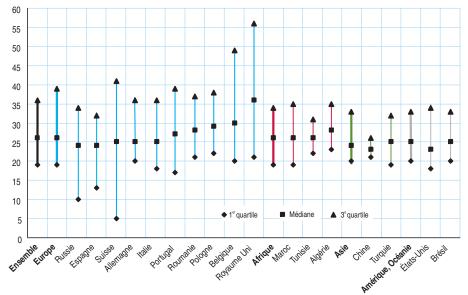
Pays de naissance des immigrés entrés en France en 2012 et part des femmes

Pays de naissance	Entrants en France en 2012 (en %)	Part des femmes (en %)
ue naissance	en 2012 (en 70)	Tellilles (ell /0)
Ensemble	100	54
Europe	46	51
Portugal	8	45
Royaume-Uni	5	51
Espagne	5	51
Italie	4	49
Allemagne	4	54
Roumanie	3	49
Belgique	3	50
Russie	2	60
Suisse	2	55
Pologne	2	55
Afrique	30	54
Maroc	7	56
Algérie	7	56
Tunisie	3	44
Asie	14	59
Chine	3	67
Turquie	2	54
Amérique, Océanie	10	56
États-Unis	2	58
Brésil	2	54

Champ: France.

Source : Insee, enquête annuelle de recensement de 2013.

Âge à l'entrée en France des immigrés arrivés en 2012 par continent/pays de naissance âge à l'arrivée en 2012

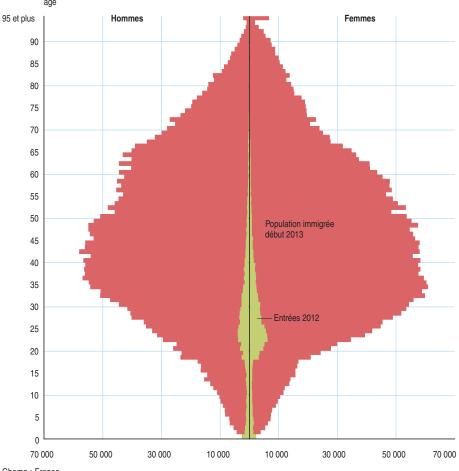


Lecture: 50 % des immigrés nés en Europe sont arrivés en France entre 19 et 39 ans (3° quartile); 25 % sont arrivés après 39 ans et 25 % sont arrivés avant 19 ans (1° quartile).

Champ : France.

Source : Insee, enquête annuelle de recensement de 2013.

Pyramide des âges des entrées d'immigrés en 2012 et de la population immigrée début 2013



Champ: France.

Source : Insee, enquête annuelle de recensement de 2013.

Niveau de diplôme des immigrés entrés en France en 2012 en % Aucun diplôme Brevet des collèges, CAP ou BEP Baccalauréat ou équivalent Supérieur Pays de naissance Ensemble 27 10 24 39 Europe 24 11 25 40 Portugal 56 17 13 14 Royaume-Uni 17 7 26 50 Espagne 15 7 22 56 27 Italie 9 9 55 Allemagne 9 12 38 41 Roumanie 28 15 22 35 27 Belgique 19 10 44 Russie 25 5 19 51 Suisse 15 16 30 39 18 12 29 41 Pologne Afrique 35 12 24 29 Maroc 35 10 32 23 Algérie 37 13 17 33 26 13 25 Tunisie 36 23 23 6 48 Asie 11 3 25 61 Chine 57 Turquie 11 18 14 Amérique, Océanie 16 5 23 56 États-Unis 6 4 18 72 Brésil 26 23 45

Champ : France, hors personnes de moins de 16 ans. Source : Insee, enquête annuelle de recensement de 2013.

2009. De fait, neuf Chinois sur dix entrés en France en 2012 sont au moins titulaires d'un diplôme de niveau baccalauréat. Les immigrés en provenance d'Afrique expliquent 42 % de la progression depuis 2009 : la part des plus diplômés augmente de 5 points pour les Marocains et de 4 points pour les Tunisiens, de plus en plus de jeunes bacheliers venant poursuivre leurs études supérieures en France. En revanche, les immigrés en provenance d'Amérique ou d'Océanie contribuent peu à l'accroissement de la part des plus diplômés (12 %). Quant aux Européens, ils contribuent même négativement (-9%) puisque la part des plus diplômés diminue légèrement entre 2009 et 2012. Toutefois, la situation est très variable selon le pays d'origine. L'immigration portugaise, nettement moins diplômée que celle des autres origines européennes en 2009, le reste en 2012, mais la part des sans-diplôme diminue. Ainsi, entrées en provenance du Portugal sont aujourd'hui presque équilibrées entre les non-diplômés et les diplômés.

Les Européens plus fréquemment en emploi l'année de leur arrivée en France

Parmi les immigrés de plus de 16 ans et non étudiants (définitions) entrés en France en 2012, 40 % déclarent occuper un emploi l'année de leur arrivée (figure 6). Ce taux d'emploi est moindre que celui de l'ensemble de la population immigrée de plus de 16 ans et non étudiante résidant en France début 2013 (47 %). Parmi les immigrés européens entrés en France en 2012, 55 % déclarent occuper un emploi début 2013, soit deux fois et demie plus que les Africains (21 %). Ces différences s'expliquent en partie par la structure des populations par sexe, âge et niveau de diplôme. En 2012, la part des immigrés ayant un emploi est particulièrement élevée parmi les immigrés originaires d'Allemagne, d'Espagne et du Portugal (70 %).

Entre 2004 et 2008, la part des nouveaux immigrés déclarant occuper un emploi avait augmenté de 6 points pour atteindre 41 %. Elle s'est ensuite stabilisée, malgré la hausse des niveaux de diplôme, suite à la crise économique. En 2012, les femmes arrivées dans l'année ont moins souvent un emploi que les hommes immigrés (29 % contre 52 %). Le taux d'emploi des femmes n'augmente que progressivement avec la durée de présence en France car elles migrent davantage pour raison familiale.

Six nouveaux migrants sur dix vivent en famille

Toutes origines confondues, plus de la moitié des immigrés entrés en France en 2012 et âgés de plus de 20 ans déclarent vivre en couple l'année de leur arrivée. Les femmes sont plus souvent en couple que les hommes (57 % contre 46 %). Le pourcentage d'immigrés déclarant vivre en couple l'année de leur arrivée a progressé entre 2004 et 2009 mais il diminue depuis, qu'il s'agisse des hommes ou des femmes.

Les Européens arrivés en France en 2012 se déclarent moins souvent en couple que les Africains; l'écart entre les deux origines se creuse depuis 2010. Hommes et femmes immigrés en couple vivent plus souvent avec un conjoint immigré qu'un conjoint non immigré : ceci est particulièrement le cas des immigrés originaires d'Asie. Dans sept cas sur dix, l'homme immigré qui se déclare en couple l'année de son entrée en France est arrivé accompagné de sa conjointe, alors que ce n'est le cas que d'une femme sur deux. Un quart des immigrés âgés de plus de 20 ans et arrivés en France en 2012 déclarent vivre en couple avec enfant début 2013 et 2 % sont le parent d'une famille monoparentale.

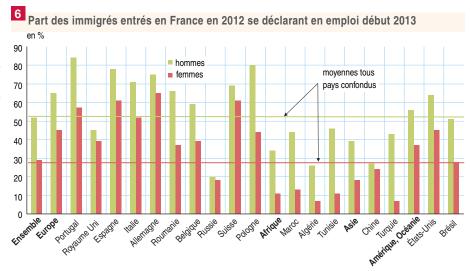
Définitions

Un **immigré** est une personne née de nationalité étrangère à l'étranger et résidant en France. Après quelques années de résidence, certains immigrés ont pu devenir français par acquisition, les autres restant étrangers.

Un **étudiant immigré** est un immigré inscrit dans un établissement d'enseignement, âgé de 16 à 29 ans et possédant un niveau de diplôme au moins égal (ou équivalent) au baccalauréat.

Sources

Le recensement de la population permet de connaître la diversité et l'évolution de la population de la France. Depuis 2004, le



Champ: France, hors étudiants et personnes de moins de 16 ans. Source: Insee, Enquête annuelle de recensement de 2013.

recensement repose sur une collecte d'information annuelle. La mesure des entrées sur le territoire français se base sur l'année d'arrivée en France et le lieu de résidence antérieure (bibliographie, Documents de travail n° F1403). L'enquête annuelle de recensement de l'année N permet de connaître le stock de population en début d'année et d'estimer le flux d'entrées survenues au cours de l'année N-1.

Les personnes résidant sur le territoire pour une durée inférieure à douze mois ne sont pas comptabilisées dans le recensement de population. C'est le cas en particulier des étudiants étrangers venant suivre une formation de moins d'un an sur le territoire français.

Le solde migratoire annuel moyen des immigrés entre 2004 et 2012 est estimé comme la moyenne de la différence entre la population des immigrés résidant en France en début et fin de période, augmentée du nombre de décès d'immigrés survenus en France; le nombre de décès annuel d'immigrés est estimé en supposant que leur mortalité est identique à celle des personnes nées à l'étranger. En effet, il est impossible de repérer les immigrés dans les fichiers de l'état civil puisque la nationalité à la naissance n'est

pas renseignée dans cette source. En revanche, le lieu de naissance est connu.

Bibliographie

- Insee, « Estimer les flux d'entrées sur le territoire à partir des enquêtes annuelles de recensement », Documents de travail n° F1403, mai 2014.
- Insee, France, portrait social, fiche 2.3
 « Population immigrée », Insee références, novembre 2014.
- Département des statistiques, des études et de la documentation, ministère de l'Intérieur, « Les liens familiaux des nouveaux migrants », Infos migrations n° 69, juin 2014.
- ONU et OCDE, « Les migrations internationales en chiffres », octobre 2013.
- Ined, « Les immigrés en France : en majorité des femmes », Population & sociétés n° 502, juillet-août 2013.
- Département des statistiques, des études et de la documentation, ministère de l'Intérieur, « L'insertion professionnelle des femmes immigrées », Infos migrations n° 51, mars 2013.
- Insee, Immigrés et descendants d'immigrés en France, Insee références, octobre 2012.

Direction Générale : 18, bd Adolphe-Pinard 75675 PARIS CEDEX 14

Directeur de la publication : Jean-Luc Tavernier

Rédacteur en chef :

E. Nauze-Fichet

Rédacteurs :

J.-B. Champion, A. Houlou-Garcia, C. Lesdos-Cauhapé, V. Quénechdu

Maquette: C. Kohler Impression: Jouve Code Sage IP141524 ISSN 0997 - 3192 © Insee 2014 • Insee Première figure dès sa parution sur le site internet de l'Insee : www.insee.fr/collections-nationales

 Pour recevoir par courriel les avis de parution (60 numéros par an) : http://www.insee.fr/abonnements

Pour vous abonner à *Insee Première* et le recevoir par courrier : http://www.webcommerce.insee.fr/liste.php?idFamille=16



